

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance plénière du lundi 12 février 2024

Délibération n°2024-01

Objet : [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 25 septembre 2023

Pièce(s)-jointe(s) : annexe

VU l'Article L712-6-1 du code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit :

Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les relevés de conclusions de ses précédentes séances.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 25 septembre 2023.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	23
		Membres représentés :	4
		Total :	27

Décompte des votes :

Votants :	27	Pour :	27
Refus de participer au vote :	–	Contre :	–
Suffrages exprimés :	27	Abstention :	–

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 27 février 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andreazza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.



Relevé de conclusions Commission Formation et Vie Universitaire

Séance du **lundi 25 septembre 2023**

Commission Formation et Vie Universitaire

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS GENERALES

RELATIONS INTERNATIONALES

1. [DELIBERATION] Convention de double diplôme entre Polytech Orléans et l'Universidade Federale Fluminense (UFF) – Brésil.
2. [DELIBERATION] Accord de coopération relatif à la mise en place d'un Master en Mathématiques Appliquées délocalisé à l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville (HCMUS) – Vietnam.

PEDAGOGIE – FORMATION

3. [DELIBERATION] Actualisation de la capacité d'accueil en 2^{ème} année des formations de kinésithérapeute au titre de l'année universitaire 2024-2025.
4. [DELIBERATION] Formations accréditées : propositions de modifications mineures relatives aux maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) au titre de l'année universitaire 2023-2024.
5. [INFORMATION] Retour sur la consultation « hybridation ».

VIE ETUDIANTE

6. [INFORMATION] Précarité étudiante.

QUESTIONS DIVERSES

Président de séance :

Sébastien RINGUEDÉ, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

Sont présents :

ANDREAZZA Caroline, Présidente du Conseil Académique.

Collège A : HAMACEK Josef, HIVET Gilles, LAVIGNE Anne, PRIEUR Fabrice.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, AUBRY Didier, SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève, PELLATI Annick, SIEGWALD Solange.

Représentants des étudiants UFR DEG: GRAVIOU Jeanne (T), MCLAUGHAN Gérard (T), NGUENTA NGUESSEU Guy Lionnel (T).

Représentants des étudiants UFR LLSH : SORNIQUE Théophile (T).

Représentants des étudiants UFR ST : ABDESSELAM Lina (T), BEDU Elodie (T).

Sont représentés :

Collège A : PELAGE Catherine représentée par RINGUEDÉ Sébastien.

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry représenté par PELLATI Annick.

Représentants personnalités extérieures : LAURENT Hélène représentée par ANDREAZZA Caroline, NARCISSE Sophie représentée par ALTEMAYER Valérie.

Représentants des étudiants UFR LLSH : BATALA Gloire (T) représentée par BEDU Élodie (T), CLAUDON Léa (T) représentée par SORNIQUE Théophile (T).

Représentants des étudiants UFR ST : BAEZA-GLOMON Ludovic (T) représenté par MCLAUGHLAN Gérard (T), GAUTHIER CASTRO Helena (T) représentée par GRAVIOU Jeanne (T), PELTIER Raphaël (T) représenté par ABDESSELAM Lina (T).

Sont absents excusés :

Collège A : GIROIR Guillaume, PIATECKI Cyrille, VAUTRIN-UL Christine.

Collège B : BARUT Benoît, BECKER Florent, GRILLET Carole, LICHERON Marina.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel.

Représentants des usagers UFR DEG : AHMAT Allafouza Dadi (T), POLESE Valentin (T).

Représentants des usagers UFR LLSH : BONNEFOY Elyn (T).

Représentants des usagers UFR ST : GEORGET Théo (T), VAN NYIA LU Stelly (T).

Invités permanents ne prenant pas part au vote :

LEBLAY Yohan [Représentant étudiants (S)], SORNIQUE Théophile [Vice-président étudiant]

Secrétariat de séance :

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	18
		Membres représentés :	9
		Total :	27

Le quorum est atteint

14h30: ouverture de la séance

Sébastien RINGUEDÉ souhaite une belle rentrée aux élus.

Sébastien RINGUEDÉ informe que lors de la dernière réunion avec les associations étudiantes, il a été demandé un bilan des inscrits dans les formations en PASS et L.AS.

Un point d'information sur ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour de la séance d'octobre et présenté par Éric DUVERGER, Directeur du département de formations en médecine.

INFORMATIONS GENERALES

Elu membre CFVU : Sébastien RINGUEDÉ informe du départ à la retraite de Chaker HAOUET. Son siège étant vacant, Carole GRILLET est élue membre en tant que représentante des enseignants-chercheurs et enseignants au sein de la CFVU. Sébastien RINGUEDÉ lui souhaite la bienvenue.

Campagne Parcoursup 2023 : Fabrice FITZÉ, en sa qualité de directeur de la DOIP, présente le suivi des admissions liées à la campagne Parcoursup 2023. Il informe que la phase complémentaire vient de s'achever et présente les principales évolutions par rapport à N-1.



Il est rappelé que les formations proposées par l'UFR ST sous forme de portails sont passées de 3 à 2 disciplines par portail.

Sébastien RINGUEDÉ ajoute à la présentation les éléments suivants :

- Les candidatures dans les UFR sont stables ;
- La licence LEA anglais/chinois proposée à Châteauroux n'a pas reçu un nombre de candidats très importants ce qui est inquiétant pour l'avenir de cette licence ;
- Le CMI IDSEM qui a, depuis sa création, eu du mal à recruter des étudiants, a connu un nombre plus important de candidatures et de recrutements. Ce CMI est de plus en plus visibles ;
- Les IUT de Bourges, de Chartres et de l'Indre ont plus de difficulté à atteindre leur capacité d'accueil en BUT que sur Orléans ;
- Une croissance d'effectif pour les BUT1 quel que soit l'IUT. Les lycéens ont compris l'intérêt du BUT.

Gilles AUBRY s'interroge sur les places disponibles réservées aux titulaires de bac technologique, qui ne trouvent pas preneurs et qui ne sont pas proposées aux lycéens de filières générales.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que la bascule de places réservées au bac technologique vers les bacs généraux est quasiment automatique sitôt que l'IUT a par exemple classé au moins 60% des candidats titulaires d'un bac technologique. Cette bascule est effectuée par le rectorat. Certaines places peuvent ne pas être proposées aux bacs généraux pour être proposées à des bacheliers technologique qui s'adresseraient à la commission d'admission de l'enseignement supérieur (CAES) du rectorat qui se tient en début d'année scolaire pour traiter la situation des lycéens sans affectation.

Il précise que les IUTs sont relativement indépendants sur Parcoursup et que la DOIP et le VP. CFVU n'ont qu'une visibilité partielle du processus de recrutement dans les IUT.

Fabrice FITZE rappelle que le dossier du lycéen est examiné afin de déterminer si le candidat a le niveau et toutes ses chances de réussite.

Valérie ALTEMAYER souhaiterait connaître ce que l'on entend par « capacité d'accueil ». Sébastien RINGUEDÉ rappelle qu'il s'agit du nombre de places proposées aux néo-bacheliers et aux étudiants en réorientation. A ce jour, il est proposé des capacités d'accueil supérieures aux moyens humains et d'infrastructure dont nous disposons ce qui est problématique lors des discussions avec le MESR qui estime que puisque nos capacités d'accueil ne sont pas saturées, il n'y a aucun besoin de moyens supplémentaires pour nos formations.

Jeanne GRAVIOU interpelle Sébastien RINGUEDÉ sur la capacité d'accueil des salles et des amphithéâtres de l'UFR DEG qui sont saturés voir surexploités. Elle signale que les juristes sont trop nombreux dans les salles /amphithéâtres qui leur sont attribuées. Elle souhaiterait savoir si une amélioration est prévue. Sébastien RINGUEDÉ espère que cette situation s'arrangera avant le déménagement et précise ne pas avoir eu connaissance de cette problématique. En lien avec la DEFI, ils relaieront ces demandes auprès du service d'organisation des emplois du temps de l'UFR DEG. Sébastien RINGUEDÉ informe que la capacité d'accueil en L1 droit est amenée à diminuer.

Campagne Mon Master 2023 – saisines rectorat : Sébastien RINGUEDÉ rappelle le déploiement d'un applicatif national dédié au recrutement dans les M1 des universités. Cet outil national, donc commun à toutes les universités, permet de fluidifier l'admission en M1 ; dès qu'un candidat accepte un vœu, tous ses autres vœux lui sont retirés pour attribution à d'autres candidats. Il ajoute que les retours reçus sont positifs et notamment par les services de scolarité qui ont apprécié cet outil qui facilite la gestion des candidatures, les classements et le dépilement des candidatures. Il ajoute qu'il a été rencontré des difficultés importantes quant à la gestion des candidatures en apprentissage.

Le MESR nous a autorisé à organiser une campagne supplémentaire et à répondre favorablement aux recours gracieux. Il sera proposé pour la campagne 2024 une phase complémentaire pour les candidats sans affectation.

Fabrice FITZÉ, en sa qualité de directeur de la DOIP, est invité par Sébastien RINGUEDÉ à présenter un bilan des saisines au 14 septembre 2023. Il indique qu'une des finalités de l'applicatif national était de diminuer le nombre de saisines académiques au niveau national. Les chiffres présentés ce jour le montrent. Il ajoute que des conditions sont à remplir par le candidat pour saisir un rectorat.

Valérie ALTEMAYER fait état de la satisfaction des collègues concernant la plateforme.

• Campagne Mon Master 2023 : Saisines Rectorat au 14/09/2023

SAISINES 'Mon master'		
	2023	2022
Demandes d'admission	407	492
Avis favorable	24	67
Avis défavorable	81	132
Capacité d'accueil atteinte	274	267
En attente d'avis de RF	11	12
saisines retirée de la demande	17	14

Informations complémentaires :

- Sur 24 avis favorables, 5 refus
- Une intégration au-delà du 15 septembre devient compliquée
- Beaucoup de dossiers n'ont pas le niveau attendu et notes faibles
- Pour certaines saisines, la licence ne correspond pas à la formation demandée

Capacité d'accueil atteinte pour les masters suivants :	15
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif	
Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	
Sciences du vivant	
Management des systèmes d'information	
Mathématiques appliquées, statistique	
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAE	
Automatique, robotique	
Monnaie, banque, finance, assurance	
Chimie moléculaire	
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	
Risques et environnement	
Sciences de la terre et des planètes, environnement	
Droit privé	
Staps : activité physique adaptée et santé	
Droit public	

Effectif université d'Orléans : Sébastien RINGUEDÉ dresse un état des effectifs au 15 septembre 2023. Il précise que la comparaison est effectuée de date à date et que ces chiffres sont amenés à évoluer.

UFR + OSUC			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	4003	3986	-0.4%
Bac+2	2194	2032	-7.4%
Bac+3	2288	2088	-8.7%
Bac+4	1010	1004	-0.6%
Bac+5	952	860	-9.7%
Autre	123	87	-29.3%
Tout	9727	9256	-4.8%

POLYTECH			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	169	134	-20.7%
Bac+2	127	138	8.7%
Bac+3	282	215	-23.8%
Bac+4	308	291	-5.5%
Bac+5	291	316	8.6%
Autre	30	9	-70.0%
Tout	1207	1103	-8.6%

IUT (les quatre)			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	1150	1248	8.5%
Bac+2	938	941	0.3%
Bac+3	563	858	52.4%
Bac+4	-	-	-
Bac+5	-	-	-
Autre	27	36	33.3%
Tout	2678	3083	15.1%

EUK			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	-	-	-
Bac+2	100	100	0.0%
Bac+3	96	100	4.2%
Bac+4	93	97	4.3%
Bac+5	93	92	-1.1%
Autre	-	-	-
Tout	382	389	1.8%

INSPE Total			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	-	-	-
Bac+2	-	-	-
Bac+3	-	-	-
Bac+4	560	684	22.1%
Bac+5	665	677	1.8%
Autre	21	22	4.8%
Tout	1246	1383	11.0%

UFR + OSUC + INSPE			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
M1	1570	1717	9.4%
M2	1617	1556	-3.8%
Tout	3187	3273	2.7%

Châteauroux UFR			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	198	215	8.6%
Bac+2	100	118	18.0%
Bac+3	103	89	-13.6%
Bac+4	-	-	-
Bac+5	-	-	-
Autre	-	-	-
Tout	401	422	5.2%

Bourges UFR			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	264	268	1.5%
Bac+2	75	58	-22.7%
Bac+3	85	53	-37.6%
Bac+4	16	20	25.0%
Bac+5	2	1	-50.0%
Autre	0	0	-
Tout	442	400	-9.5%

Châteauroux total			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	390	458	17.4%
Bac+2	266	269	1.1%
Bac+3	157	249	58.6%
Bac+4	42	61	45.2%
Bac+5	52	54	3.8%
Autre	2	0	-100.0%
Tout	813	976	20.0%

Bourges total			
Inscrits	Inscrits	évolution	
2022-23	2023-24	en%	
Bac+1	597	623	4.4%
Bac+2	368	374	1.6%
Bac+3	302	348	15.2%
Bac+4	57	66	15.8%
Bac+5	60	35	-41.7%
Autre	28	39	39.3%
Tout	1412	1485	5.2%

A l'exception des BAC+2 et 3, Il est constaté une stabilité des effectifs dans les UFR et l'OSUC. Les effectifs des M2 sont en baisse pouvant s'expliquer par la date de clôture des inscriptions prévue au 15/10/2023. Sébastien RINGUEDÉ fait part de son inquiétude concernant les effectifs en BAC+2 et +3 qui sont en baisse par rapport à N-1.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle le remplacement des licences professionnelles dans les IUT par des BUT. Il précise également que le nombre d'étudiants en apprentissage a augmenté à l'université pour passer de 1700 à près de 2000. Cette augmentation est liée à la mise en place des BUT 3 sont tous proposés en apprentissage mais les effectifs d'apprentis sont aussi en hausse dans les UFR.

BUT 1 : augmentation de 8.5% d'inscrits /N-1 ;

BUT 3 : augmentation de 52.4% d'inscrits /N-1 ; +200% d'inscrits en troisième année à IUT de l'Indre sans subvention supplémentaire.

IUT de Chartres : +120% d'inscrits en plus en troisième année. On constate une croissance également dans les IUT des Bourges et d'Orléans, celle-ci est cependant de moins grande importance.

INSPE : 22.1% d'augmentation en M1 par rapport à N-1 ; un point d'inquiétude sur les MEEF du second degré physique et mathématiques qui ont des effectifs faibles. Les filières de sciences humaines ont plus de succès que les filières de physique et mathématiques.

Une inquiétude est soulevée sur les effectifs en première et de troisième année pour POLYTECH.

Campus de proximité : Châteauroux et Bourges

UFR : On constate une croissance de 5.2% / N-1 sur Châteauroux alors que les effectifs baissent globalement de 9.5% sur Bourges. Sur les deux campus, on note une baisse inquiétante du nombre d'étudiants inscrits en L3.

Les effectifs de l'EUK Cvl sont stables.

Théophile SORNIQUE souhaiterait connaître ce que comprend « AUTRE » dans les tableaux. Sébastien RINGUEDE précise que la catégorie « autre » regroupe les DU et d'autres formations hors LMD (formations de l'IDF, DSG et DSCG proposés à l'IUT de Bourges...) et prend comme exemple des DU dans le cadre de l'appel à projet Prépa'talent.

FORMATION – PEDAGOGIE

Point 1 [DELIBERATION]

Convention de double diplôme entre Polytech Orléans et l'Universidade Federale Fluminense (UFF) – Brésil.

Rémy DUSSART, Enseignant-chercheur à l'université d'Orléans au sein de l'école Polytech, est invité par Sébastien RINGUEDE à présenter ce point.

Il est précisé que ladite convention a été portée à la connaissance des élus.

Rémy DRUSSART précise qu'il s'agit d'un renouvellement de délivrance d'un double diplôme d'ingénieur. La convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de l'échange d'étudiants entre l'UFF et Polytech Orléans conduisant à la délivrance d'un premier diplôme de l'université d'origine et un 2nd diplôme de l'université d'accueil. Le renouvellement doit être signé avant la fin septembre 2023.

19 étudiants dont 17 brésiliens et 2 français ont bénéficié de cette double diplomation.

Sur le plan académique, la convention comporte des éléments sur :

- La sélection et admission des étudiants : les étudiants sont sélectionnés et acceptés dans ce programme selon les critères suivants : dossier académique, motivation et compétences en langue. La sélection est effectuée en collaboration entre les deux institutions. La décision concernant l'admission des étudiants reste toujours à la discrétion de l'institution d'accueil.
- Le nombre d'étudiants acceptés : les autorités responsables dans chaque institution décideront chaque année du nombre d'étudiants qui seront acceptés pour l'année académique suivante dans le cadre de cet accord.
- Le programme d'études pour l'obtention du DD (pour les étudiants français et Brésiliens) : un contrat d'études individuel respectant les obligations légales de délivrance des diplômes des deux partenaires pour toute la durée du projet diplômant doit être établi et approuvé par les deux établissements avant l'admission de l'étudiant. Le contrat d'études individuel peut être mis à jour à tout moment en collaboration entre les deux établissements. Le projet diplômant doit être mis à exécution sous la supervision d'un membre de chaque établissement.

Le parcours des étudiants brésiliens à Polytech Orléans : les étudiants brésiliens sélectionnés auront suivi les sept premiers semestres des cours spécifiques de l'UFF avant d'entrer à POLYTECH Orléans. Ces 7 semestres incluent l'ensemble des cours obligatoires de la formation à l'UFF. L'admission des étudiants de l'UFF à POLYTECH Orléans se fait au début de l'année universitaire en France, soit au mois de septembre. Le schéma du programme de Double Diplôme des étudiants de l'UFF à POLYTECH Orléans est présenté ci-dessous. Les étudiants de l'UFF arrivent à la fin de leur 7ème semestre de leur formation d'origine, ils rentrent alors au 7ème semestre académique

à POLYTECH Orléans et suivent trois semestres de formation. Ils reviennent ensuite poursuivre leur formation d'origine à l'UFF (semestre 12).

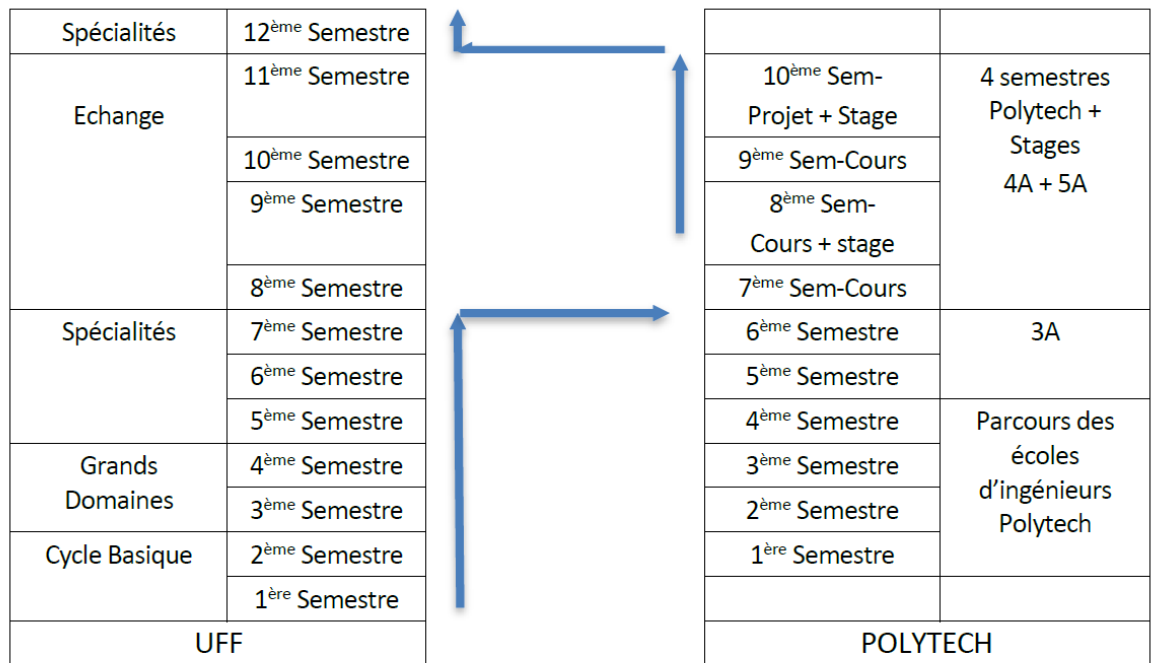


Figure 1 - Mobilité des étudiant.e.s de l'UFF vers POLYTECH.

Le parcours des étudiants français à l'UFF : l'admission des étudiants de POLYTECH Orléans à l'UFF se fait au début du huitième semestre de l'année universitaire brésilienne.

Le schéma du programme de double diplôme des étudiants de POLYTECH Orléans est présenté ci-dessous. Ils sont admis à l'UFF au niveau du 8^{ème} semestre et ils effectuent alors deux semestres de formation et un stage professionnel (S10) avec supervision conjointe.

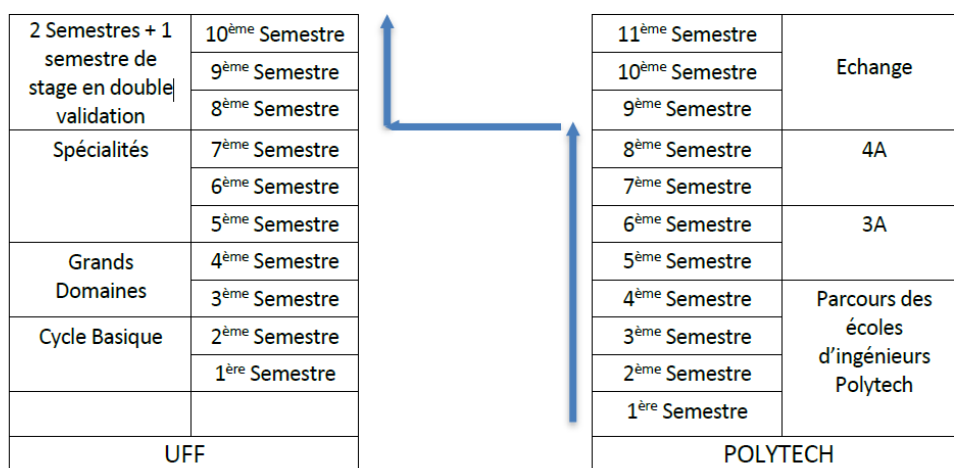


Figure 2 – Mobilité des étudiant.e.s de POLYTECH vers l'UFF

- Le contrôle des résultats ; les étudiants du programme seront soumis aux règles de validation et de contrôle des connaissances en vigueur dans l'université d'accueil. A l'issue de chaque semestre ou année, l'institution d'accueil communiquera à l'institution d'origine les résultats pour chaque étudiant sous forme d'un relevé de notes et de crédits.
- Les frais de scolarité et coûts : à l'exception de l'assurance de rapatriement médical, affiliation à la sécurité sociale et pas de frais d'inscription universitaires. Aucun frais d'inscription ne sera demandé à POLYTECH pour les étudiants de l'UFF et de même à l'UFF pour les étudiants de POLYTECH. Il appartiendra aux étudiants de l'UFF de s'affilier à la Sécurité Sociale française dès leur arrivée en France. Cette procédure est gratuite. La souscription d'une assurance rapatriement médical est obligatoire. De même pour chaque inscription universitaire au Brésil, les étudiants de POLYTECH devront s'acquitter des frais d'une assurance maladie au Brésil et disposer obligatoirement d'une assistance rapatriement médical. Les étudiants de l'UFF sont exemptés de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Chaque partie s'engage à mener les actions nécessaires pour tenter d'obtenir un soutien financier pour les étudiants participant au programme.
- Les conditions d'admission au programme : la date limite pour soumettre une demande d'admission à l'institution d'accueil est fixée par chaque établissement, et cette information est fournie à l'établissement partenaire. L'établissement d'origine établit un classement des candidats pour le programme de double diplôme. L'institution d'accueil se réserve le droit de la décision finale sur l'admission des étudiants sélectionnés. Des lettres d'acceptation sont alors envoyées aux étudiants

Elodie BEDU interroge sur les critères du choix sur le nombre d'étudiants. Rémy DUSSART indique que les candidatures sont soumises aux directeurs d'études pour instruction. L'université brésilienne transmet des candidatures de bon niveau et en concordance avec leur étude complémentaire.

Rémy DUSSART précise qu'il n'a pas de flux importants. A ce jour et compte tenu du volume d'étudiants, il n'a pas eu de refus.

Elodie BEDU interroge sur la durée de la convention. En l'absence de Hervé PERREAU, la réponse ne peut être apportée. La durée est prévue dans l'accord cadre qui n'est pas joint.



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité le projet de convention portant sur la délivrance d'un double diplôme d'ingénieur entre l'école Polytechnique d'Orléans et l'université Fédérale Fluminense au Brésil.

Point 2 [DELIBERATION]

Accord de coopération relatif à la mise en place d'un Master en Mathématiques Appliquées délocalisé à l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville (HCMUS) – Vietnam

Romain ABRAHAM, professeur à l'université d'Orléans au sein de l'UFR ST, est invité par Sébastien RINGUEDÉ à présenter ce point.

Il est précisé que ledit accord de coopération a été porté à la connaissance des élus.

Romain ABRAHAM indique qu'il s'agit d'un renouvellement de la mise en place du programme de master franco-vietnamien avec un adossement à la recherche de haut niveau permettant d'offrir aux meilleurs étudiants du programme, une poursuite d'étude en thèse. Ce programme est porté par un consortium de 6 établissements dont l'université d'Orléans.

La mise en place de ce programme de master 2 franco-vietnamien est réalisée par délocalisation auprès de l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville du master du domaine concerné des universités françaises partenaires suivantes : « Mathématiques et Applications » pour les Universités d'Orléans et de Tours, « Mathématiques Fondamentales » pour l'Université Sorbonne Paris Nord et « Mathématiques et Applications » pour l'université de Rennes. L'université de Lorraine et l'Institut Polytechnique de Paris ne délocalisent pas de master. Chacun des établissements partenaires signataires concernés par la délocalisation d'un master considère le présent accord de coopération comme actant ces délocalisations. Bien qu'un étudiant puisse être autorisé par l'équipe pédagogique en charge d'une mention de master à suivre un cursus qui n'est pas totalement identique à celui d'un parcours type de formation de cette mention, les universités françaises partenaires peuvent, soit procéder par validation d'acquis soit, si elles le souhaitent, compléter leur offre de formation du master concerné d'un parcours type de formation mieux adapté au cadre de ces délocalisations.

Cet accord de coopération s'articule autour de 6 articles :

- Coordinateurs du programme de formation : pour l'UO, il s'agit de Romain Abraham
- Durée de la formation : la formation se déroule sur une année universitaire, soit 2 semestres, d'août à septembre de l'année suivante, période incluant les phases d'évaluation des étudiants. Le descriptif du programme et la répartition des cours par ECTS sont précisés dans l'Annexe pédagogique du présent accord de coopération.

Déroulement de la partie théorique du 1er semestre : la partie théorique de la formation se déroule à l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville. Elle est constituée d'au moins cinq (5) unités d'enseignement de 40 h à choisir dans la liste (Théorie des équations aux dérivées partielles, calcul haute performance, aspects mathématiques de la science des données, statistiques de base, optimisation et contrôle, probabilités, optimisation pour l'apprentissage machine, statistiques avancées, analyse numérique des équations aux dérivées partielles). Ces unités sont dispensées en anglais par des enseignants issus de l'un des établissements partenaires français, ou agréés par ceux-ci, en particulier par des enseignants de l'HCMUS. Parmi les 9 unités ci-dessus, seules 7 seront proposées chaque année : les 6 premières systématiquement, ainsi que 1 parmi les 3 dernières en fonction des disponibilités des enseignants. Un support de cours et des références documentaires seront fournis aux étudiants au plus tard un mois avant le début du cours. Cette partie théorique comptabilise 30 ECTS, répartis sur les différentes unités d'enseignement validées, selon les maquettes des masters français auxquels cette formation est rattachée et en fonction de l'université partenaire où les étudiants sont inscrits.

Déroulement de la partie pratique du 2nd semestre. La partie pratique de cette formation d'une durée de 3 mois minimum comptabilise 30 ECTS et a pour objectif principal une initiation à la recherche donnant lieu à la rédaction d'un document de synthèse ou d'autres travaux d'études personnels et une soutenance orale. Elle est réalisée sous la forme d'un stage au sein d'un laboratoire de recherche (public ou privé). Suivant la disponibilité des financements (gratification, prise en charge des frais d'hébergement et de première nécessité) et des sujets de stage, deux modalités sont envisagées pour le déroulement de la partie pratique de cette formation pour un étudiant.

– Si l'étudiant est financé par un établissement de recherche français ou étranger hors Vietnam (bourse d'étude, gratification de stage, ...) l'étudiant est accueilli au sein de l'organisme (université partenaire du programme, autre laboratoire de recherche public ou privé) ayant contribué à l'aide financière, conformément à la réglementation française ou étrangère prévue pour les étudiants de master (étudiant en stage sous convention, ...). Il y suit le programme d'étude établi en amont et en particulier réalise un travail d'initiation à la recherche supervisé par un tuteur de l'organisme d'accueil et le coordinateur du programme de son établissement français d'inscription.

– En absence de financement, l'étudiant effectue cette période d'étude à la HCMUS, dans une autre université vietnamienne ou dans un autre établissement de recherche vietnamien, public ou privé. Il peut suivre un cours avancé. La partie pratique d'initiation à la recherche s'effectue sous la direction d'un directeur d'étude dans l'établissement accueillant et, à distance, sous la direction d'un directeur d'étude situé en France (sujet et documents fournis par voie électronique, travail par échanges de mails et visioconférences, rédaction d'un document de synthèse et soutenance par visioconférence).

Les partenaires français du programme proposent chaque année une liste de stages diffusée auprès des étudiants par tout moyen approprié. Pour un étudiant, l'obtention d'un stage aura lieu après une prise de contact directe entre ce dernier et le responsable du stage et accord entre les deux parties.

Concernant les établissements français partenaires, le nombre de stages financés par les universités de Lorraine, d'Orléans, de Tours, de Sorbonne Paris Nord, de Rennes et de l'Institut Polytechnique de Paris sera précisé chaque année, en fonction des financements obtenus. Ils auront lieu au sein de leur laboratoire, respectivement : LGIPM, IDP, LAGA, l'IRMAR pour les universités ou dans un laboratoire (public ou privé) nouant des contacts avec ces derniers, ou au sein des laboratoires de mathématiques de l'Institut Polytechnique de Paris.

- Financement du programme :

Engagements de l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville : Les frais de missions des enseignants venant de France, au plus sept par an, seront pris en charge par l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville sous la forme suivante : - Réservation et paiement d'une chambre d'hôtel trois étoiles pendant 15 jours, - 600 000 VND (environ 24 euros) par jour pour la nourriture, pendant 15 jours, - Paiement des déplacements en taxi lors des trajets aller-retour entre l'hôtel de l'enseignant et l'Université de Science. D'autre part, l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville prendra en charge les trajets aller-retour Vietnam – France pour financer la venue en stage en France d'au moins 10 étudiants du programme

Engagements de la partie française : les trajets aller-retour France – Vietnam des enseignants français intervenant dans le programme seront pris en charge par les EES français via leurs composantes, laboratoires, fonds relations internationales, fonds ERASMUS, etc. - Les universités délocalisant leur master (U. Sorbonne Paris Nord, U. de Rennes, U. de Tours et U. d'Orléans) s'engagent à comptabiliser les heures de cours dispensées à l'Université de Science d'Ho Chi Minh Ville dans le cadre de ce programme dans le service de leurs enseignants-chercheurs y intervenant.

La partie française s'engage à déployer tous les moyens possibles pour parvenir à assurer le financement d'au moins 10 stages, en laboratoire de recherche public ou privé, ce financement incluant l'indemnité légale de stage et tout complément éventuel visant à couvrir à minima l'hébergement et les frais de vie de première nécessité. En particulier, chacun des EES français partenaires via leurs composantes, leurs laboratoires, leurs fonds relations internationales, fonds ERASMUS ou autres, s'engage à proposer au moins un financement de stage par an à des étudiants vietnamiens inscrits dans ce programme. Dans la mesure où cela resterait possible vis-à-vis de la législation française, la partie française pourra, selon les financements disponibles, financer également des trajets aller-retour Vietnam – France supplémentaires dans le but d'accueillir des étudiants du programme dans le cadre de stages ou périodes d'étude en France au second semestre du programme.

- Modalités de recrutement et d'inscription des étudiants :

Inscription des étudiants : les étudiants vietnamiens retenus et qui confirment leur intérêt pour cette formation sont inscrits en seconde année du master concerné d'une des universités membres des établissements français partenaires délocalisant leur master précisé par l'Article 1. En nombre, les inscriptions se font à parts égales entre ces Universités, à moins qu'il en soit décidé autrement d'un commun accord.

L'université de Science d'Ho Chi Minh Ville s'engage à collecter les droits d'inscription auprès des étudiants et à les reverser aux universités partenaires qui procéderont à l'inscription des étudiants. Pour chacune de celles-ci, une facture sera transmise à la HCMUS, le reversement sera alors à adresser en une seule fois par virement bancaire à l'attention de l'Agent comptable de l'EES concerné.

Le montant des droits d'inscription acquittés par les étudiants de ce programme est identique à celui acquitté par les étudiants français. Le montant des droits d'inscription pour la préparation des diplômes nationaux de master est fixé chaque année par arrêté ministériel (243€ par étudiant en 2022-2023). Les étudiants devront de plus s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC : 95€ par étudiant en 2022-2023), ainsi que de tout éventuel autre frais requis pour l'inscription en Université.

Droits et obligations des étudiants effectuant une partie de leur cursus en France : durant leur séjour en France, les étudiants devront obligatoirement apporter la preuve d'une couverture médicale suffisante et devront être assurés contre les risques (maladie, accident, responsabilité civile) et contre ceux d'un éventuel rapatriement, encourus pendant leur séjour. En particulier, ils devront fournir une attestation d'assurance santé/rapatriement pour l'obtention de leur visa. Les frais liés à ces obligations sont à la charge de l'étudiant.

Les étudiants vietnamiens qui effectuent une période de mobilité en France bénéficient des différents services et activités culturelles ou sportives proposés aux étudiants locaux (intranet étudiants, bibliothèque, restaurant universitaire ...).

- M3C et modalités de délivrance du diplôme

Modalités d'évaluation : En accord avec les modalités de contrôle des masters dans lesquels les étudiants sont inscrits, les étudiants seront évalués en contrôle continu avec des épreuves diverses et complémentaires : 1/ épreuves effectuées durant la période de cours (exercices, tests, TP de programmation...) - et/ou projet à rendre à l'issue du cours - et/ou épreuve terminale au plus tard un mois après la fin du cours, dont le sujet est fourni par l'enseignant responsable du cours. L'université de Science d'Ho Chi Minh Ville s'engage à organiser une épreuve surveillée. Dans le cas des enseignements réalisés par un enseignant français, les copies sont envoyées en France puis corrigées par l'enseignant concerné.

L'équipe pédagogique, constituée de l'ensemble des responsables des universités partenaires et des enseignants intervenants, harmonise et entérine l'ensemble des résultats, à l'issue de la partie théorique, puis à l'issue du stage ou du projet de fin d'étude du second semestre.

Modalités de délivrance du diplôme : l'étudiant inscrit dans ce programme qui a satisfait au contrôle des connaissances du master de son université se verra délivrer par le jury concerné le diplôme de Master de l'université dans laquelle il est inscrit :

Master « Mathématiques et Applications » pour les universités d'Orléans et de Tours, Les intitulés ci-dessus, valables à la date du 1er septembre 2022, sont susceptibles d'évoluer en fonction du renouvellement des contrats des universités concernées.



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité le projet d'accord de coopération portant sur la mise en place d'un master en mathématiques appliquées délocalisé à l'université des sciences d'Ho Chi Minh (Vietnam).

Point 3 [AVIS]

Actualisation de la capacité d'accueil en 2^{ème} année des formations de kinésithérapeute au titre l'année universitaire 2024-2025.

L'annexe a été portée à la connaissance des élus en amont de la CFVU.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que la CFVU du 13 février et le CA du 17 février dernier ont adopté la capacité d'accueil en 2^{ème} année des formations médicales au titre de l'année universitaire 2024-2025. Il s'agit aujourd'hui d'adopter la répartition de la capacité d'accueil des formations de kinésithérapeute et plus particulièrement de proposer des places dans une passerelle ainsi qu'une place sportive de haut niveau.

**Répartition des places offertes de haut niveau des formations en Santé
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie, MMOP et K
à la rentrée universitaire 2024 (CAS 2024)**

											Pour information	
CAS 2024	Médecine			Maïeutique	Odontologie				Pharmacie	Total MMOP	Kiné	Total MMOPK
	425				49							
	Tours	Orléans	Total		Tours	Nantes	CF	Total				
	325	100	425		32	10	7	49				
PASS	151	45	196	16	13	4	3	20	40	272	47	319
LAS 1	56	20	76	6	6	2	2	10	34	126	21	147
LAS 2/3	98	30	128	11	10	4	2	16	36	191	27	218
Passerelles	17	5	22	2	3	0	0	3	8	35	4	39
Sportif de Haut Niveau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Candidats hors UE	3	0	3	0	0	0	0	0	2	5	0	5

Théophile SORNIQUE interroge sur la capacité des salles de cours au sein de l'EUK Cvl. Sébastien RINGUEDÉ indique que la proposition de places passerelles et pour un sportif de haut niveau ne constitue pas une augmentation de la capacité d'accueil qui reste égale à 100. Cette proposition n'ajoute pas de tension supplémentaire dans les emplois du temps de l'EUK.

**Après en avoir délibéré**

La CFVU émet un avis favorable unanime portant sur l'actualisation de la capacité d'accueil en 2^{ème} année des formations de kinésithérapeute au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Point 4 [DELIBERATION]

Formations accréditées : Propositions de modifications mineures relatives aux maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que la réglementation en vigueur nous demande d'adopter les M3C pour l'année universitaire au plus tard le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Les propositions de modifications mineures des maquettes pédagogiques et des M3C ont été portées à la connaissance des élus en amont de la séance.

Département de formations médicales

Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications	OBSERVATIONS
Diplôme De Formation Générale En Sciences Médicales 2e Année	Création	Création	+ réglementation des études



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité la maquette pédagogique, les M3C et la réglementation des études relatives à la formation générale en sciences médicales de deuxième année (DFGSM2).

INSPE Cvl

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
DIU	Parcours Adapté professeur Encadrement éducatif	Reconduction	Reconduction M3C 2022/2023
DIU	Parcours Adapté professeur 2nd degré	Reconduction	Reconduction M3C 2022/2023
DIU	Parcours Adapté professeur 1er degré	Propositions modifications	Reconduction M3C 2022/2023



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques et les M3C relatives aux DIU mentionnés dans le tableau ci-dessus.

POLYTECH Orléans

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que les masters Mécanique et Automatique, robotique étaient rattachés, jusqu'en 2022-23 à l'UFR ST. Les enseignements étant dispensés majoritairement par des enseignants de l'école Polytech Orléans, il a été décidé, depuis la rentrée universitaire 2023 de les rattacher à l'école Polytech Orléans.

Concernant le Master AESM, il est rappelé que ce master est proposé conjointement avec l'université de Bourgogne. Le master 1^{ère} année est dispensé à Orléans et la deuxième année à Dijon. Ce master est dédié uniquement aux étudiants internationaux.

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
M1	AUTOMOTIVE ENGINEERING for SUSTAINABLE MOBILITY (AESM)	Propositions modifications	Propositions modifications
M1	MECANIQUE	Propositions modifications	Propositions modifications
M1	AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE (MARS)	Propositions modifications	Propositions modifications



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques et les M3C relatives aux masters mentionnés dans le tableau ci-dessus.

UFR DEG

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
L	DROIT_LAS_BOURGES	Propositions modifications	Propositions modifications
L	LAS ECONOMIE GESTION - Châteauroux	Propositions modifications	Propositions modifications

M2	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Propositions modifications	Propositions modifications
UEOI	Catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrées - Toutes mentions licences	Propositions modifications	Propositions modifications

Gérard MCLAUGHAN s'interroge sur la capacité d'accueil de la LAS DROIT à Bourges mentionnée dans le fichier. Sébastien RINGUEDÉ indique qu'il s'agit là d'une erreur de saisie. Une coquille de saisie est relevée par Sébastien RINGUEDÉ « Les étudiants auront le choix entre deux langues vivantes (anglais ou espagnol) et non 4 ».

Elodie BEDU s'interroge sur l'absence de M3C pour le statut RSE pour les formations L.AS, BUT et en apprentissage.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle que le statut RSE n'est pas possible pour les M3C des formations L.AS. Dans les BUT, étant donnée l'importance des TD et des TP et le fait que l'évaluation est uniquement en contrôle continu, le statut RSE ne peut être constitué que d'aménagements à envisager uniquement avec l'IUT (cas, par exemple, des sportifs de haut niveau). Enfin, les étudiants en apprentissage étant salariés, le statut RSE ne peut pas leur être accordé.

Sébastien RINGUEDÉ remercie Elodie Bedu pour sa question.



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques et les M3C relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

UFR LLSH

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
L	Portail Licences LEA_LLCER Orléans/Châteauroux	L11 / Méthodologie de la civilisation britannique et américaine : diminution heure TD - 12 à 6 L154 : Anglais économique et commercial 1 - changement type 18 TD à 18 CM	L154 : Anglais économique et commercial 1 : CT au lieu de CC
LP	Métier De La Protection Et De La Gestion De L'environnement Parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses territoires (GEDt) Formation initiale et continue	Modifications entraînant hausse 19,50 HeqTD (non identifiées dans la maquette, maintenant en rouge)	Reconduction M3C 2022/2023
LP	Métier De La Protection Et De La Gestion De L'environnement Parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses territoires (GEDt) Apprentissage	Modifications entraînant hausse 46,83 HeqTD (non identifiées dans la maquette, maintenant en rouge)	Reconduction M3C 2022/2023

LP	Cartographie, Topographie Et Systèmes D'information Géographique	Reconduction maquette 2022/2023	Reconduction M3C 2022/2023 Modifications en séance au niveau des RSE
M	SCIENCES DU LANGAGE	Ajout d'un UE Français sur objectifs universitaires (FOU)	Proposition Modifications
M	LETTRES_RECHERCHE	Mutualisation un des cours des M1 Lettres Recherche avec un cours des M1 MEEF 2nd degré Lettres. Pour des raisons pédagogiques qui ne sont apparues que tardivement (le reprofilage de l'UE de MEEF en 2022-2023 fait qu'elle n'est plus du tout cohérente dans la maquette du master recherche), nous avons décidé de modifier le cours concerné par cette mutualisation : nous souhaitons que les étudiants du master Recherche suivent le cours « Étude d'une œuvre » plutôt que le cours « Textes et contextes » (tourné vers la préparation d'une épreuve du CAPES), deux UE qui sont par ailleurs de poids similaire (« Étude d'une œuvre » est même un peu plus léger : 20h au lieu de 24h). ajout FOU	Proposition modifications
M	LANGUES ET SOCIETES	Reconduction maquette 2022/2023	Reconduction M3C 2023/3024
M	HISTOIRE	Ajout d'un UE Français sur objectifs universitaires FOU	Ajout d'un UE Français sur objectifs universitaires FOU
M	Géographie, Aménagement, Environnement Et Développement _GAED	Ajout d'un UE Français sur objectifs universitaires FOU	Ajout d'un UE Français sur objectifs universitaires FOU

Elodie BEDU fait remarquer l'absence de M3C pour le statut de RSE afférentes à la LP Cartographie, topologie et systèmes d'information géographique.

Sébastien RINGUEDÉ propose une modification en séance, que les élus CFVU adoptent.

100% CT ECRIT 2H



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques et les M3C relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

UFR ST

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 :M3C Modifications
L	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	Reconduction maquettes 2022/2023 sauf ajout 24h EQTD OUI SI L1	Modifications mineures
L	SCIENCES DE LA VIE - parcours PPPE	Propositions de modifications	Propositions modification
L	Portail Mathématiques Physique	Création	Création
L	Portail Physique Chimie	Création	Création
L	Portail Mathématiques_Informatique	Création	Création
L	Portail Chimie Sciences de la Vie_CSv	Création	Création
L	Portail Chimie Sciences de la Terre_CsT	Création	Création
L	Portail Mathématiques_Economie	Création	Création
L	Portail LAS Physique_Santé	Création	Création
L	Portail CMI Mathématiques 1 ^{ère} année	Création	Création
L	Portail LAS Mathématiques_Santé	Création	Création
L	Portail LAS Science de la Vie Santé_SvS	Création	Création
L	Portail LAS STAPS_Santé	Création	Création
L	Portail LAS Chimie Santé_CS	Création	Création
L	Mathématiques	Modifications à coût constant	Ajout lignes 54 et 55 les MCC pour la session 2 de l'UE projet professionnel (semestre 4),
L	Informatique	Reconduction maquette 2022/2023	Modifications mineures des M3C
M	Méthodes Informatiques Appliquées à La Gestion Des Entreprises -MIAGE	Reconduction maquettes 2022/2023	Modifications Mineures
DU	PREPARATION MENTALE	Reconduction maquette 2022/2023	Reconduction M3C 2022 :2023
DU	CMI CITC	Propositions modifications	Propositions modifications
UEOI	Catalogue des unités d'enseignement d'ouverture intégrées Toutes mentions licences	Propositions modifications	Propositions modifications

Yohan LEBLAY interpelle le VP. CFVU sur le manque d'enseignants devant dispenser des enseignements en anglais au sein des formations proposées au sein de l'UFR ST. Il est indiqué qu'un renfort (contractuel) en prévu à la rentrée 2023 et qu'une nouvelle organisation a été adoptée qui devrait solutionner les difficultés rencontrées lors de l'année 2022-23



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques et les M3C relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

IUT de Bourges

Type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 :M3C Modifications
BUT1	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation_QLIO	Reconduction maquette 2022/2023	Reconduction M3 2022/2023
BUT1	Génie Civil - Construction Durable_GCCD	Propositions de modifications	Reconduction M3 2022/2023
BUT2	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation_QLIO Parcours Parcours Organisation et supply chain	Reconduction maquette 2022/2023	Reconduction M3C 2022/2023
BUT2	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Travaux Publics_TP	Propositions de modifications	R Reconduction M3 2022/2023
BUT2	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Travaux Batiment_BAT	Propositions de modifications	Reconduction M3 2022/2023
BUT2	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Réhabilitation & Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments_RAPEB	Propositions de modifications	Reconduction M3 2022/2023
BUT2	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Bureaux d'Etudes Conception_BEC	Propositions de modifications	Reconduction M3 2022/2023
BUT3	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation_QLIO Parcours Parcours Organisation et supply chain	Création	Création
BUT3	Mesures physiques_MP Parcours Techniques Instrumentales_MP TI	Création	Création
BUT3	Mesures physiques_MP Parcours Matériaux & Contrôles Physico-Chimiques_MP MCPC	Création	Création
BUT3	Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion Comptable, Fiscale & Financiere_GEA GCFF	Création	Création
BUT3	Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion & Pilotage Des Ressources Humaines _GEA GPRH	Création	Création
BUT3	Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours Gestion , Entrepreneuriat & Management D'activites_gea GEMA	Création	Création
BUT3	Génie Mécanique et Productique_GMP Parcours Simulation Numérique & Réalité Virtuelle	Création	Création
BUT3	Génie Mécanique et Productique Parcours INNOVATION POUR L'INDUSTRIE	Création	Création
BUT3	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Travaux Batiment_BAT	Création	Création

BUT3	Carrières Sociales_Parcours villes & territoires durables_CS VTD	Création	Création
BUT3	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Travaux Publics_TP	Création	Création
BUT3	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Réhabilitation & Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments_RAPEB	Création	Création
BUT3	Génie Civil - Construction Durable_GCCD Parcours Bureaux d'Etudes Conception_BEC	Création	Création



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques, les M3C ainsi que les règles d'assiduité et de ponctualité des étudiants relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

IUT de Chartres

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
BUT1	Gestion Logistique et Transport_MLT	Modifications mineures	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT1	Génie Industriel et Maintenance_GIM	Augmentation coût	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT1	Génie Electrique et informatique industrielle_GEII	Modifications mineures	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT2	Gestion Logistique Et Transport_mlt Parcours MSCC - Mobilité et Supply Chain Connectées Parcours MSCD - Mobilité et Supply Chain Durables	Augmentation coût	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT2	Génie Industriel et Maintenance_GIM Parcours ISP - Ingénierie des systèmes pluritechniques Parcours 3MI - Management, Méthodes et Maintenance Innovante	Augmentation coût	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT2	Génie Electrique et informatique industrielle_GEII Parcours EME - Électricité et Maîtrise de l'Énergie Parcours ESE - Électronique et Systèmes Embarqués	Augmentation coût	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT3	GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT_MLT Parcours MSCC - Mobilité et Supply Chain Connectées Parcours MSCD - Mobilité et Supply Chain Durables	Création	Création

BUT3	Génie Industriel et Maintenance_GIM Parcours ISP - Ingénierie des systèmes pluritechniques Parcours 3MI - Management, Méthodes et Maintenance Innovante	Création	Création
BUT3	Génie Electrique et informatique industrielle_GEII Parcours EME - Électricité et Maîtrise de l'Énergie Parcours ESE - Électronique et Systèmes Embarqués	Création	Création

Elodie BEDU s'interroge sur la raison de l'absence de M3C pour la 2^{nde} seconde session. Sébastien RINGUEDÉ rappelle qu'il n'y pas de 2^{nde} session dans les BUT. Les étudiants sont en effet évalués exclusivement en contrôle continu.



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques, les M3C et les règles d'assiduité et de ponctualité des étudiants relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

IUT de l'Indre

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 : M3C Modifications
BUT3	Techniques De Commercialisation Parcours Business Développement Et Management De La Relation Client (BDMRC)	Création	Création
BUT3	Techniques De Commercialisation Parcours Stratégie De Marque Et Événementiel (SME)	Création	Création
BUT3	Management De La Logistique Et Des Transports Parcours Management De La Mobilité Et De La Supply Chain Connectées (MMSCC)	Création	Création
BUT3	GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE Parcours Automatisme Et Informatique Industrielle (AI)	Création	Création
BUT3	Génie Electrique Et Informatique Industrielle Parcours Electricité Et Maitrise De L'énergie (EME)	Création	Création
BUT3	Gestion Des Entreprises Et Des Administrations Parcours Gestion Comptable, Fiscale Et Financière	Création	Création
BUT3	Gestion Des Entreprises Et Des Administrations Parcours Gestion Pilotage Et Ressources Humaines	Création	Création



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques, les M3C et les règles d'assiduité et de ponctualité des étudiants relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

IUT d'Orléans

type diplôme	Mention	2023-2024 : Maquettes modifications mineures	2023-2024 :M3C Modifications
BUT1	Chimie	Évolution maquettes BUT 1 QLIO = + 9h EQTD Votée en CFVU juillet- Modifications coefficient des Saé 2,5 et 2,6	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT1	Qualité, Logistique, Industrielle et Organisation_QLIO _FI/FA	Modifications entraînant hausse HeqTD - Votée CFVU de juillet - Modification des heures +2h	Reconduction M3C 2022 :2023
BUT3	Qualité, Logistique, Industrielle et Organisation_QLIO Parcours : Organisation et supply chain - FC/FA	CREATION	CREATION
BUT3	Qualité, Logistique, Industrielle et Organisation_QLIO - FA/FI Parcours : Management de la transformation digitale	CREATION	CREATION
BUT3	INFORMATIQUE Parcours : Réalisation d'applications : conception, développement, validation	CREATION	CREATION
BUT3	Chimie Parcours : Analyse, contrôle qualité, environnement	CREATION	CREATION
BUT3	Chimie Parcours : Synthèse	CREATION	CREATION
BUT3	Chimie Parcours : Matériaux et produits formulés	CREATION	CREATION
BUT3	Chimie Parcours : Chimie Industrielle	CREATION	CREATION
BUT3	Génie Mécanique et Production_GMP_ Parcours : Simulation numérique et réalité virtuelle	CREATION	CREATION
BUT3	Génie Mécanique et Production_GMP_ Parcours : Management de projet industriel	CREATION	CREATION
BUT3	Génie Mécanique et Production_GMP_ Parcours : Innovation pour l'industrie	CREATION	CREATION
BUT3	GTE_Métier de la Transition et de l'Efficacité Energétique_MT2E Parcours : Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie_RIEBI	CREATION	CREATION
BUT3	GTE_Métier de la Transition et de l'Efficacité Energétique_MT2E Parcours : Optimisation	CREATION	CREATION

	énergétique pour le bâtiment et l'industrie_OEBI		
BUT3	Gestion Des Entreprises et des Administrations Parcours : Contrôle de gestion et pilotage de la performance_CG2P	CREATION	CREATION
BUT3	Gestion Des Entreprises et des Administrations Parcours : Gestion entrepreneurial et management d'activités _GEMA	CREATION	CREATION
BUT3	Gestion Des Entreprises et des Administrations Parcours : Gestion comptable, fiscale et financière _GCFF	CREATION	CREATION
BUT3	Gestion Des Entreprises et des Administrations Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines_GPRH	CREATION	CREATION



Après en avoir délibéré

La CFVU adopte à l'unanimité les maquettes pédagogiques, les M3C et les règles d'assiduité et de ponctualité des étudiants relatives aux formations mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Point 5 [INFORMATION]

Retour sur la consultation « hybridation ».

Matthieu EXBRAYAT, Vice-président délégué « numérique et pédagogie Innovante » présente le projet. Sa présentation est insérée ci-dessous.

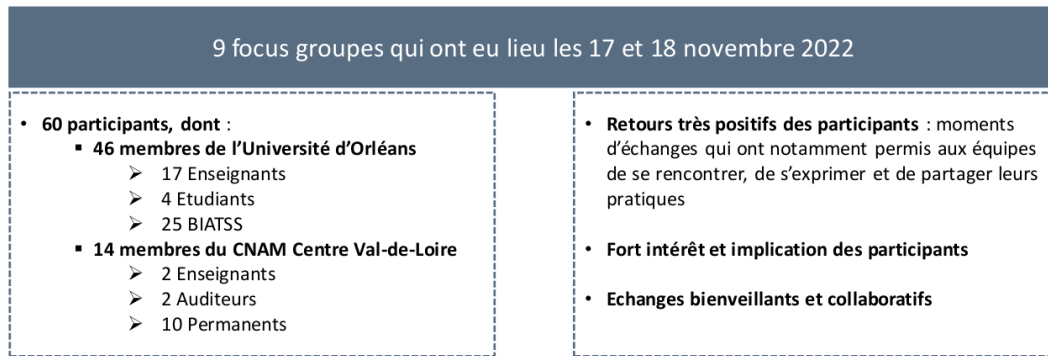
Contexte :

- Suite à la crise sanitaire : Première consultation en interne (vécu) / 2021
- Projet PRO3 : innovation pédagogique :
 - Consultation hybridation ;
 - UO et CNAM CVL.

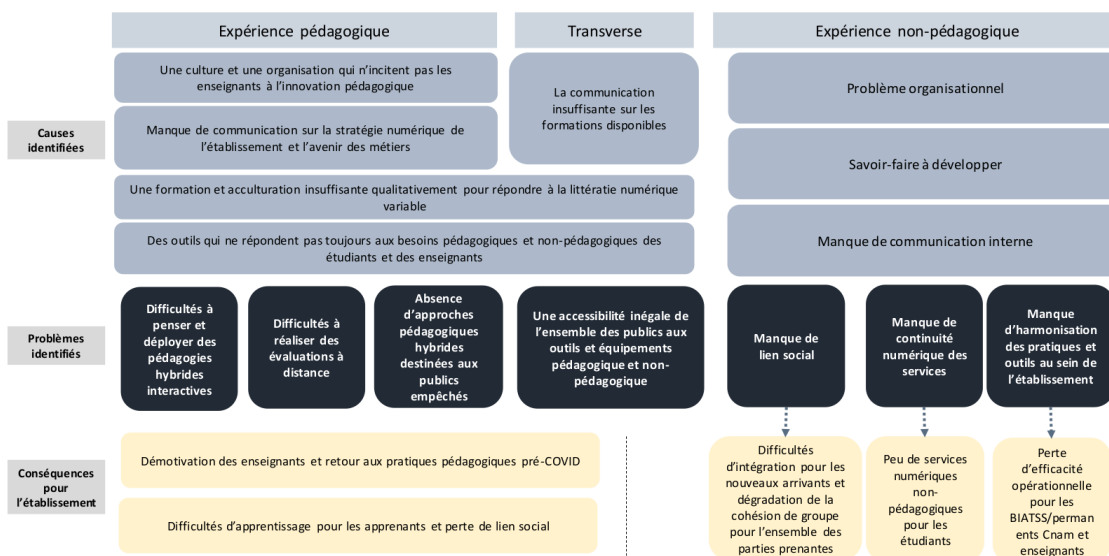
Déroulé :

- Appel offre / choix prestataire : Eté 2022, cabinet Headway retenu
- Appel à participation (étudiants / E / EC / BIATSS) : Automne 2022
- Constats initiaux : 17 / 18 novembre 2023
 - Focus Groups / Place du village : 1 thème par groupe : problèmes, apprentissages, réussites
- Propositions : 13 décembre 2023 - World cafés (1 question par table)
- Restitution / propositions : Janvier 2024

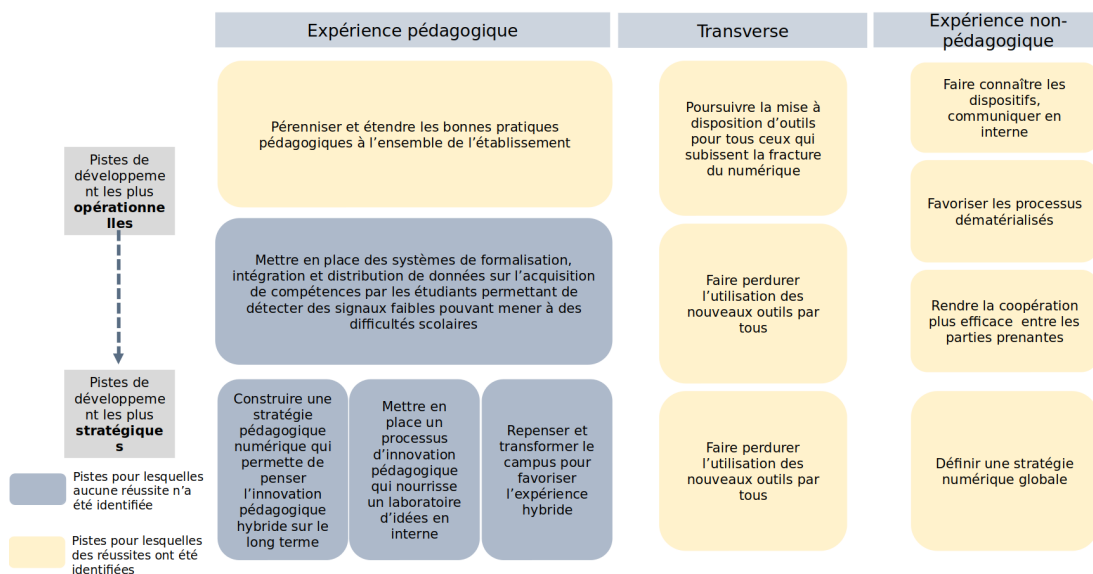
Focus groups novembre 2022 :



Problèmes majeurs associés à l'expérience pédagogique, non-pédagogique et transversaux



Phase 1 - Conclusion : 12 pistes de développement ont été identifiées



World cafés décembre 2022 :

- Construire ensemble : Co-conception et leviers de collaboration dans le cadre de l'innovation pédagogique hybride
 - Rôle de l'apprenant dans la conception pédagogique
 - Conception collégiale de l'équipe pédagogique
 - Réalisation / mise en œuvre de la pédagogie
- Conditions nécessaires pour construire de nouvelles pédagogies hybrides
 - Formation des parties prenantes
 - Incitation à l'appropriation du numérique
 - Évolution des métiers intervenant dans la conception ou le support à la conception pédagogique

2 world cafés ont été réalisés le 13 décembre 2022**Construire ensemble : Co-conception et leviers de collaboration dans le cadre de l'innovation pédagogique hybride**

Table 1 : Rôle de l'apprenant dans la conception pédagogique

Table 2 : Conception collégiale au sein de l'équipe pédagogique (professeurs, chargés de TD, chargés de TP..)

Table 3 : Réalisation/mise en œuvre de la pédagogie (émargements, suivi des évaluations)

16 participants :

- 2 étudiantes en Master Création numérique et didactique
- 8 Personnels
- 2 Enseignants
- 3 Enseignants / Gouvernance
- 1 Gouvernance/ CNAM

Conditions nécessaires pour construire de nouvelles pédagogies hybrides

Table 1 : La formation des parties prenantes

Table 2 : L'incitation à l'appropriation du numérique

Table 3 : L'évolution des métiers intervenant dans la conception ou le support à la conception pédagogique

13 participants :

- 1 élu étudiant
- 8 Personnels
- 2 Enseignants / Gouvernance
- 1 personnel CNAM
- 1 Gouvernance/ CNAM

Propositions (pistes) :**• 11 chantiers identifiés****Liste des chantiers identifiés**

Chantier 1 - **Former aux compétences numériques pour tous (logiciels, plateformes et équipements)**

Chantier 2 - **Former à l'animation des cours en hybride (équipe pédagogique)**

Chantier 3 - **Améliorer les modalités de formation à l'hybridation**

Chantier 4 - **Déployer des mesures incitatives à l'appropriation et à la culture du numérique (BIATSS et permanents Cnam)**



Chantier 5 - **Déployer un processus de valorisation de l'innovation pédagogique et son accompagnement**

Chantier 6 - **Déployer un processus de conception de nouvelles pédagogies intégrant toute l'équipe pédagogique ainsi que les étudiants**

Chantier 7 - **Déployer des processus de collecte de feedbacks par les étudiants, enseignants & BIATSS sur l'expérience hybride et l'innovation pédagogique**

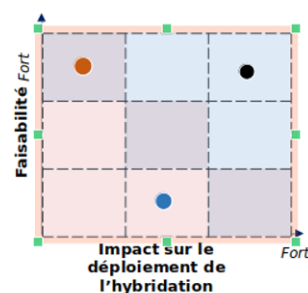
Chantier 8 - **Déployer un processus de généralisation des bonnes pratiques pédagogiques**



Chantier 9 - **Déployer un ensemble de services supports dans le but d'accompagner les parties prenantes dans leur expérience hybride**

Chantier 10 - **Communiquer vers l'extérieur sur les innovations pédagogiques et l'hybridation**

Chantier 11 - **Communiquer en interne sur les innovations pédagogiques et l'hybridation**

**• Actions prioritées (faisabilité / impact)**

www.univ-orleans.fr

Formation au numérique :

- Maîtrise des outils pour tous
 - PAON pour les nouveaux personnels
 - Guide papier synthétique
 - (Auto) diagnostic et (auto) formation : PIX
 - Formation obligatoire ?

16

- Priorisation des tâches en environnement numérique (management)
- Former à l'animation de cours hybrides
 - Fiches pratiques "méthodes et outils"
 - Participation aux formations (incitation)
 - Formations pratiques + théoriques
- Améliorer les modalités de formation à l'hybridation
 - Accompagnement individualisé
 - Autoformation en distanciel

Innovation pédagogique :

- Recenser les expérimentations
- Processus de valorisation (open badges ?)
- Essaimage
 - Vidéo de RETEX
 - JIPN
- Associer les étudiants
 - Evaluation des Enseignements par les Etudiants
 - Master création didactique et numérique
 - Groupes pilotes
- Généraliser les "bonnes pratiques"
 - Pédagogie active
 - Partage de ressources sur CELENE

Communication et incitation :

- Protocole et valorisation de l'hybridation
- Ingénieurs pédagogiques dans les composantes
- Retours utilisateurs (outils numériques disponibles)
- Renforcer l'aide à l'utilisation
- Renforcer la communication (services / missions / formations)
- Communiquer vers l'extérieur les dispositifs mis en place
 - o eg : maquettes / plaquettes

Conclusion :

- De nombreuses pistes : un pool d'actions possibles
- Certaines déjà mises en place ou en cours de mise en place
- A exploiter suivant stratégie / faisabilité
- **Dépasse amplement le cadre du seul LLUO**
- **Rôle des relais (RPN)**

Sur le questionnement de Gérard MCLAUGHAN concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants en cas d'innovation pédagogique, Matthieu EXBRAYAT précise que l'évaluation des étudiants est importante pour la partie hybridée d'un cours. Il s'agit là d'évaluer le cours non pas sur le fond mais sur la forme et sur l'adéquation de ce qui est fait en hybridation.

Sébastien RINGUEDÉ informe que le travail qui reste à faire à ce jour est de sensibiliser, d'inciter les enseignants à la mise en place de l'hybridation de certains de leurs enseignements. Un système d'incitation est à mettre en place. Il ajoute que l'idée à ce jour est d'inciter les collègues à présenter leur projet d'hybridation au sein d'une commission, qui pourra à la fois donner un éclairage sur le projet, en tant que tel, et puis également accompagner sur la mise en place du projet.

Une contrainte à ce jour est de disposer d'heures REH pour donner aux enseignants la possibilité d'aller vers l'hybridation. La finalité de ce projet est de gagner en termes de pédagogie, aider à apprendre mieux.

Sébastien RINGUEDÉ espère voir cette organisation mise en œuvre dès l'année prochaine, et précise qu'il ne s'agit pas de proposer des enseignements en mode dégradé comme nous l'avons organisé pendant la crise sanitaire mais bien de favoriser l'émergence d'innovations pédagogiques.

Carole GRILLET souhaiterait disposer d'information quant aux M3C. Sébastien RINGUEDÉ précise que ce format ne change en rien les M3C, qui devront être renseignées comme à l'accoutumé.

Yohan LEBLAY fait part de son inquiétude sur l'isolement des étudiants et un format moins interactif que le présentiel.

GRAVIOU Jeanne s'interroge sur les modes utilisés concernant les échanges entre les étudiants et les enseignants. Sébastien RINGUEDÉ précise que ces échanges seront intégrés aux emplois du temps des étudiants

Solange SIEGWALD fait part de son inquiétude quant à la planification de ces temps d'échange dans les emplois du temps. Sébastien RINGUEDÉ en conscient du travail supplémentaire que cela engendre.

Un débat sur la planification de cette expérimentation dans les emplois du temps des étudiants est ouvert.

Gilles HIVET rappelle que le système administratif actuel ne permet pas la mise en œuvre ce genre d'expérimentation (TP TD, volume horaires maquette).

VIE ETUDIANTE

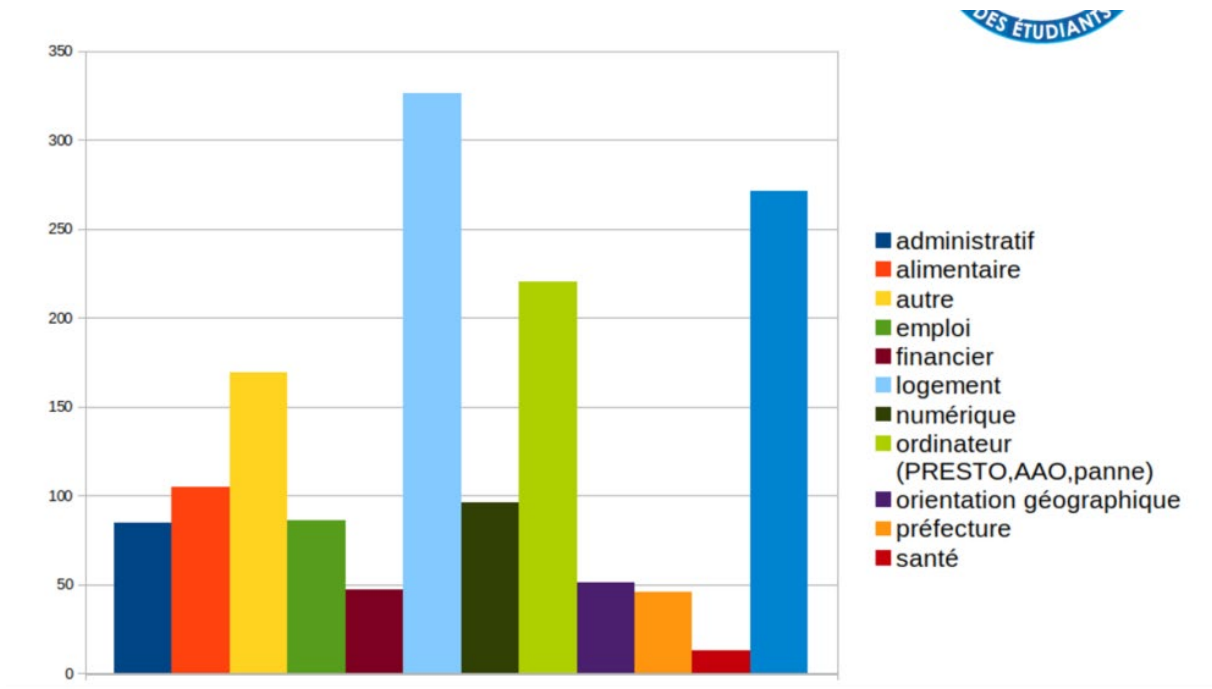
Point 6 [INFORMATION]

Précarité étudiante

Frédéric **MOAL**, Vice-Président délégué « Vie des campus » dresse un état des actions mises en œuvre pour la rentrée 2024.

Rentrée 2024 :

- Ouverture depuis le 16 août du guichet unique d'accueil dans les bureaux de l'AIDE, pour les étudiants internationaux. Recrutement de 3 chargés d'accueil emplois étudiants ;
- Point sur les demandes de prêt d'ordinateur PRESTO [lancé dès le 28 août, déjà 164 prêts] => rachat de 75 nouveaux PCs [+ prêts de vélos] ;
- Réunions mises en place au guichet AIDE tous les après-midis pour l'accompagnement au logement et job étudiant ;
- Reprise des mardis job (accompagnement étudiants sur la production de CV et d'entretien professionnel) et le grand forum jobs étudiants le 3 octobre à la BU de l'UFR LLSH ;
- Partenariat Emmaüs : 2 journées à -50% de réduction pour les étudiants [23 sept, janvier 2024] ;
- Dispositions de vêtements et équipements habitat toute l'année au guichet de l'AIDE (suite aux dons) ;
- Organisation d'une grande friperie en novembre pendant la semaine du développement durable.

Accueil : sollicitations par thématique du guichet AIDE :**Logement : Point de tension principal [AIDE, AS]**

- Liste d'attente CROUS : Cette liste, par décision du CROUS, ne peut pas contenir plus de 50 demandes. Il y a actuellement 32 demandes en attente. Chaque fin de semaine le CROUS attribue des logements vacants (environ 8 à 10 logements par semaine) aux étudiants inscrits sur cette liste d'attente.
- Augmentation des loyers dans le privé [changements] ;
- Décret ministériel du 25 août 2023 classant la métropole en "Zone tendue" : encadrement des augmentations de loyer, réduction du préavis à 1 mois ;
- Pour les étudiants en attente de logement (CROUS ou autre) : mise en place de chèques vacances pour payer les nuitées à l'auberge de jeunesse / hôtel : une quinzaine d'étudiants accompagnés [problème de la saturation de l'auberge de jeunesse en raison des fêtes de Loire !] ;
- Commande de nouveaux chèques [CVEC], soutien de la métropole avec des places en résidence pour alternants [CFA BTP] en attendant ;
- Long terme : incitations financières de la métropole pour la construction de logements sociaux pour étudiants [discussions OTLE] ;
- AVUF / VECU journée inter-régions (Centre-Val de Loire & Pays de la Loire) le 1er décembre à Tours.

Alimentation : dispositifs

- Chèques Edenred (paiement aux supermarchés) pour achats [20 000€ en 2023], distribués par les assistantes sociales sur évaluation sociale - Aides ponctuelles FSDIE social [10 000€ en 2023] ;
- Dispositifs similaires [cartes] par le CROUS, repas à 1€ pour les boursiers ;
- Coordination avec l'épicerie ESOPE (Bourges et Orléans) : prise en charge de 1000 étudiants disposant d'un revenu minimum à vivre à hauteur de 400€. Les étudiants bénéficient de 10% de réduction. Les inscriptions s'effectuent par les assistantes sociales de l'université. Organisation d'ateliers cuisine [chaîne YouTube EAT] de petits déjeuners, liens avec CCAS/AS UO/AS CROUS en lien avec un diététicien ;
- Dispositif de paniers d'urgence et organisations d'ateliers cuisine par l'OSEM ;
- Associations étudiantes [eg Campus Ecolo : paniers financés FSDIE] ;

- Distributions alimentaires par le Secours Populaire et Restos du cœur ;
- Discussions en cours pour la mise en place de micro-ondes sur les campus ;
- Discussion en cours avec la Mission locale : paniers alimentaires pour les étudiants en réorientation.

Rentrée santé SSU/E :

Psy (Orléans/Bourges) :

- Nb consultations 2021-2022 : 1230 ;
- Nb consultations 2022-2023 : 1435 ;
- En 3 semaines : 135 consultations assurées pour 70 étudiants (début de prise en charge).

Assistants sociaux :

- Arrivée d'une nouvelle assistante sociale le 18 septembre 2023 ;
- 82 demandes dont 70% pour les logements environ et 30% pour des aides financières ;
- 44 sont en cours (échanges avec les étudiants, demandes de documents complémentaires) ou traitées ;
- 38 en attente de RDV.

En cours :

- Partenariat CMP la source en cours [parcours de soin, PSSM, ...] ;
- Evolution du SSU en SSE : convention territoriale avec université de Tours et INSA CVL ;
- Précarité menstruelle : nouveaux distributeurs +8 (15) [19 000€ CVEC] : Création d'un poste de chargé de prévention ;
- Ouverture SSU à Châteauroux et Chartres [permanences médecin/infirmière, à finaliser].

Suite à la réforme du système de santé universitaire, les services de santé universitaire (SSU) deviennent des services de santé étudiants (SSE). L'université estime que la mise en place de cette réforme nécessite un budget 1.6 million d'euros. Il est indiqué que seulement 80 000€ ont été attribués par le MESR.

Théophile SORNIQUE souhaiterait disposer d'informations concernant un retour du MESR suite à la tribune du Monde portant sur « l'allocation d'études pour tous les étudiants ». Sébastien RINGUDÉ rappelle que 14 universités, dont l'université d'Orléans, se sont regroupées autour d'un texte commun qui appelle à la mise en place d'un revenu minimum étudiants, afin de permettre l'autonomie financière des étudiants, les libérant ainsi d'un fardeau qui affecte tant leur réussite que leur santé. A ce jour, Sébastien RINGUEDÉ indique ne pas disposer de retour du MESR.

Geneviève BEGUIN-VINCENT sensibilise sur la formule à 1€ non accessible aux étudiants internationaux qui ne bénéficient pas de bourse. Elle indique aussi que les étudiants boursiers n'ont, dans certaines cafeterias, pas accès à la formule repas à 1€. Frédéric MOAL en prend note.

Théophile SORNIQUE alerte sur la problématique du nombre de repas insuffisant proposé aux étudiants inscrits à l'OSUC. Frédéric MOAL remontera au CROUS d'Orléans-Tours cette difficulté.

Sébastien RINGUEDÉ remercie Frédéric MOAL

QUESTIONS DIVERSES

Les membres élus n'ont pas formulé de questions diverses

PROCHAINE CFVU

- Lundi 16 octobre 2023.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 17h00

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé